CIVOUS MAGAZINE d'information de la mairie du 7°

MAIRIE DE PARIS 💐 Vous nous aidez THE PROPERTY OF à garder le quartier propre WHITH WHITH Liberté - Egalité - Fratemité République Française VOIES SUR BERGES : PARISIENS, MOBILISEZ-VOUS ! Spécial propreté







UN ÉDITO P.5 UN DOSSIER P.6 **OPÉRATION PROPRETÉ:** CA DÉCAPE DANS LE 7^E! PROJET VOIES SUR BERGES: PARISIENS, MOBILISEZ-VOUS! ARRIVÉ P.12 UN LIEU CULTUREL P. 14 THÉÂTRE ADYAR Musique de qualité dans le 7^e À VENIRP.15 AGIR POUR L'AVENIR DANS LE 7^E...... P.16 SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIATIF.....P. 17 LES LUTINS, L'AUTRE ÉCOLE DU QUARTIER

UN RENDEZ-VOUS P. 21

Journal d'information de la mairie du 7º - 116, RUE DE GRENELLE 75340 PARIS CEDEX 07 - TÉL. : 01 53 58 75 07 - FAX : 01 53 58 75 57 - www.mairie7.oaris.fr Directrice de la publication : Rachida Dati — Rédacteurs en chef : Emmanuelle Dauvergne, Philippe Valli — Rédacteurs : Ghislaine de la Bretesche, Caroline Sauvage.

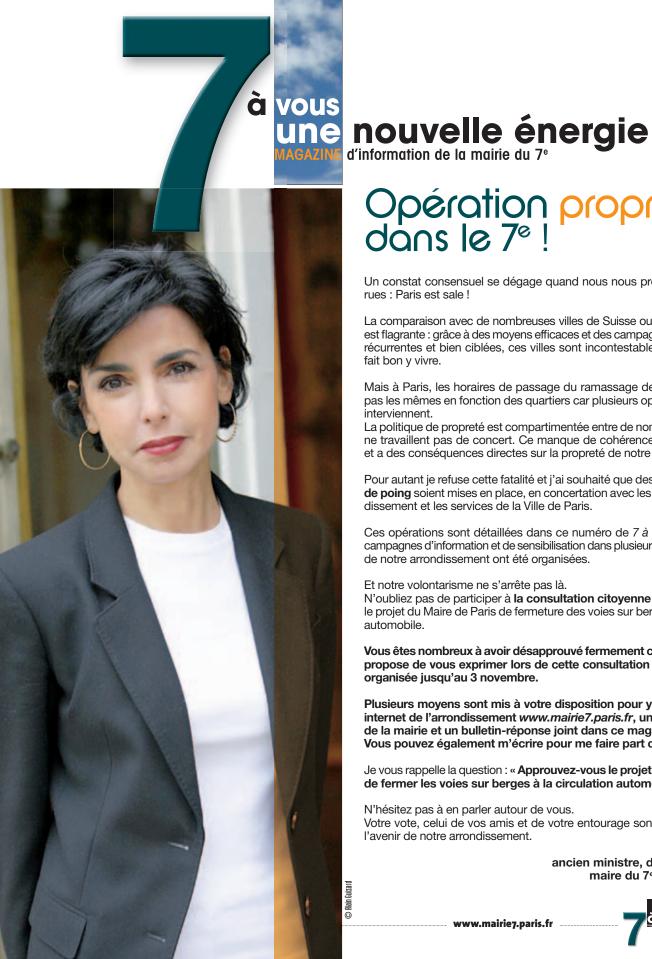
Création, conception de la maquette initiale et du logo : Agence MDB, groupe Comtown.

Cithéa Exécution, édition et régie publicitaire : Cithéa Communication - 178, Quai Louis Blériot 75016 Paris - Tél. : 01 53 92 09 00 - contactGcitheacommunication, fr - www.citheacommunication, fr - MYSSN : 1774-4660 — Impression : IPS - Papier certifié PEFC 💨 Tirage : 35 000 ex.

Dépôt légal à parution. Photo couverture : Alain Guizard, D.R. — Sommaire : Alain Guizard, D.R. La rédaction décline toute responsabilité pour les documents qui lui ont êté remis.







Opération propreté dans le 7°!

Un constat consensuel se dégage quand nous nous promenons dans les rues: Paris est sale!

La comparaison avec de nombreuses villes de Suisse ou d'Europe du Nord est flagrante : grâce à des moyens efficaces et des campagnes d'informations récurrentes et bien ciblées, ces villes sont incontestablement propres et il fait bon y vivre.

Mais à Paris, les horaires de passage du ramassage des ordures ne sont pas les mêmes en fonction des quartiers car plusieurs opérateurs différents interviennent.

La politique de propreté est compartimentée entre de nombreux acteurs qui ne travaillent pas de concert. Ce manque de cohérence nuit à l'ensemble et a des conséquences directes sur la propreté de notre arrondissement.

Pour autant je refuse cette fatalité et j'ai souhaité que des opérations coup de poing soient mises en place, en concertation avec les acteurs de l'arrondissement et les services de la Ville de Paris.

Ces opérations sont détaillées dans ce numéro de 7 à vous : de grandes campagnes d'information et de sensibilisation dans plusieurs lieux symboliques de notre arrondissement ont été organisées.

Et notre volontarisme ne s'arrête pas là.

N'oubliez pas de participer à la consultation citoyenne que j'ai lancée sur le projet du Maire de Paris de fermeture des voies sur berges à la circulation automobile.

Vous êtes nombreux à avoir désapprouvé fermement ce projet et je vous propose de vous exprimer lors de cette consultation citoyenne qui est organisée jusqu'au 3 novembre.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition pour y répondre : le site internet de l'arrondissement www.mairie7.paris.fr, une urne à l'accueil de la mairie et un bulletin-réponse joint dans ce magazine. Vous pouvez également m'écrire pour me faire part de votre avis.

Je vous rappelle la question : « Approuvez-vous le projet du maire de Paris de fermer les voies sur berges à la circulation automobile ?»

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Votre vote, celui de vos amis et de votre entourage sont indispensables à l'avenir de notre arrondissement.

> Rachida Dati, ancien ministre, député européen, maire du 7e arrondissement



Opération ça décape

UN I^{ER} CONSTAT : PARIS EST SALE. MAIS LA PROPRETÉ N'EST PAS UNE MISSION IMPOSSIBLE.

Lors du Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) du 11 mai 2010, tout le monde a constaté que le 7° était sale.

Rachida Dati souhaite rendre hommage au travail difficile des agents d'entretien dont les effectifs sont insuffisants dans notre arrondissement.

Ainsi, un éboueur du 7° travaille sur une surface deux fois plus importante qu'un éboueur du 18° et chaque agent couvre également 2,5 fois plus de trottoirs dans le 7°. (Voir tableau).

Il doit nettoyer 2 fois plus de linéaires de caniveaux et entretenir 3 fois plus d'arbres que dans le 18° par exemple.

Surface à nettoyer par éboueur	7º arr.	18º arr.
Surface de collecte de déchets		1,66 ha
Trottoirs	4080 m²	1587 m²

Face à cette pénurie de moyens engagés par la Mairie du Paris pour la propreté du 7° arrondissement, Rachida Dati a souhaité mettre en place des **opérations coup de poing**, pour démontrer que la propreté n'est pas une mission impossible.





Les opérations « coup de poing » Opération Eco-Jeunes

Le lundi 17 mai, démonstration de nettoyeuse et ramassage des déchets, place El Salvador et Avenue de Breteuil.

Opération Victor Duruy

Le 27 mai 2010, opération d'information, de sensibilisation, mais aussi de **sanction et de verbalisation des incivilités** aux abords du collège/lycée Victor Duruy.

propreté: dans le 7º!





René-François Bernard, adjoint au Maire, chargé de l'environnement, de la propreté et des espaces verts.



Opération avenue de Breteuil

Les 2 et 9 juillet 2010 lors des regroupements survenus à la fin des épreuves du baccalauréat, des opérations de **prévention**, de **verbalisation**, de **sanction** et de **confiscation** (par exemple de bouteilles) ont été menées sur l'ensemble des pelouses de l'avenue de Breteuil.

Expérimentations sur le Champ de Mars

- Cerclage de 500 poubelles pour éviter la dégradation par les corneilles.
- Expérimentation efficace d'un aspirateur à feuilles.
- Installation de toilettes publiques surveillées sur l'avenue Charles Riesler et derrière la statue du maréchal Joffre pour éviter les dégradations du site.
- Organisation d'une opération « ramassage des déjections canines » le 16 octobre 2010 notamment grâce à l'association « les Amis du Champ de Mars » : distribution de guides du propriétaire canin et de sacs plastiques.



-

Les OCNA (Opérations coordonnées de Nettoiement Approfondi) dans le quartier Saint Thomas d'Aquin

Du 4 au 6 octobre 2010 Opérations de propreté et de verbalisation

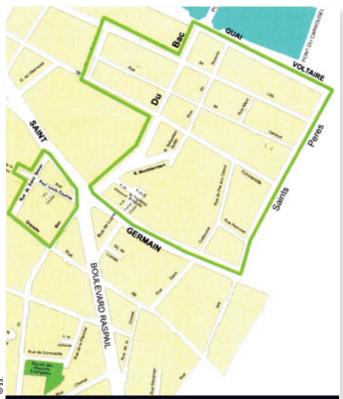
- Nettoyage complet du quartier Saint Thomas d'Aquin (voir carte page suivante) : balayage des rues, nettoyage des trottoirs et voies publiques, gommage des tags...
- Verbalisation contre tous ceux qui ne respectaient pas les éco-gestes simples par les inspecteurs du Centre d'action pour la propreté de Paris et ceux de la Direction de la prévention et de la protection.

Opérations de communication

Des kiosques d'informations ont été mis en place pour sensibiliser aux éco-gestes : jeter ses petits déchets dans les corbeilles, ramasser les crottes de son chien, prendre rendezvous pour faire enlever ses encombrants (risque de verbalisation de 183€).

7 à vous

7un dossier



Secteur des OCNA réalisées du 4 au 6 octobre 2010.



Opérations en faveur du développement durable et oppositions à toutes les manifestations dégradantes pour l'environnement.

La semaine du développement durable se déroulera à la mairie du 7° et dans tout l'arrondissement du 15 au 20 novembre prochain. Vous trouverez le programme détaillé page 16.

Opposition à l'apéro géant et au monôme du bac

Notre vigilance pour un 7° propre nous oblige à nous opposer à tous rassemblements dégradant le Champ de Mars. Grâce à l'intervention de Rachida Dati auprès du Préfet de Police, l'apéro géant prévu le 23 mai 2010 a été interdit.

Plus de 1500 policiers ont été déployés dans l'arrondissement (dont 800 CRS sur le Champ de Mars) pour éviter cet apérogéant et afin de faire respecter l'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique à partir de 16h et jusqu'à 7h du matin, conformément à l'arrêté préfectoral du 20 juin 2008.

UN 2^E CONSTAT : « L'HERBE EST TOUJOURS PLUS VERTE AILLEURS ».

-

La Suède innove la collecte des déchets par voie souterraine



Venue de Suède, l'innovation s'est déjà répandue dans le monde entier.

Une centaine de collectivités dont Barcelone, le centre historique de Copenhague, l'aéroport de Kuala, Lumpur, Singapour, Göteborg,

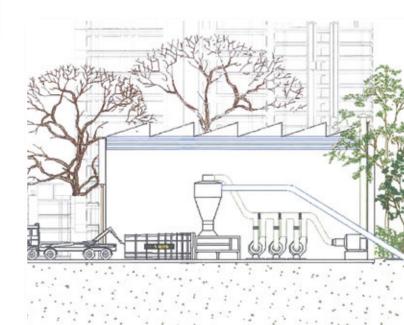
Séville, Hong Kong, Londres et New York sont déjà équipées avec ce procédé.

Elle apparaît en France également : dans le nouveau quartier des Batignolles à Paris et à Narbonne (depuis 2008).

Ce système permet de collecter des déchets triés 24 h/24 et 365 jours par an, en supprimant le dépôt de déchets sur la voie publique, la circulation des camions et toutes les nuisances liées à cette activité.

Particulièrement adapté à l'aménagement de nouvelles zones urbaines et lors de rénovation des centres historiques, la collecte par aspiration pneumatique souterraine diffère radicalement de la collecte traditionnelle.

Cet équipement contribue à la protection de l'environnement en créant un cadre de vie urbain plus propre, plus fonctionnel et plus écologique.



Collecte des déchets par voie souterraine.

-

Singapour consigne les tickets de métro



Pour éviter que les tickets de métro ne jonchent les sorties de métro, la ville de Singapour a mis en place un système de récupération avantageux : pour chaque ticket vendu 2\$, les voyageurs peuvent récupérer 1\$ en réintroduisant leurs tickets usagés dans le distributeur. En France, ce sont les gobelets

de certaines machines à café qui sont consignés de cette manière.



La taxe sur les ordures ménagères à la pesée en Alsace et à Besançon



La Communauté de Communes de la Porte d'Alsace et celle du Pays de Ribeauvillé ont mis en place un système de pesée des ordures ménagères résiduelles et assimilées collectées en porte à porte. Ce système permet d'identifier la production de déchets de chaque redevable,

et ainsi d'appliquer une redevance proportionnelle au poids et à la fréquence de ramassage des bacs.

L'objectif est de diminuer les quantités de déchets résiduels collectées par les collectivités, tout en augmentant les quantités issues des collectes séparatives de déchets recyclables.

La Ville de Besançon vient également de se lancer dans ce système.







L'exemple de la Suisse



Et si nous prenions exemple sur la Suisse?

Ce pays est réputé pour être très propre : pas un déchet ne souille une rue, un trottoir, pas un tag ne souille un mur...

Ce constat est le résultat d'un travail de longue haleine : campagne d'information à répétition sur le tri, les éco gestes. Des réceptacles de propreté sont postés à chaque carrefour de rue et tous les 20 mètres. Chaque réceptacle est accompagné d'un distributeur de sacs plastiques de couleur fluorescente destinés à ramasser les déjections canines.





Le recyclage des produits dangereux



D'après une étude réalisée par l'Université des Nations Unies, l'Union Européenne devrait connaître une augmentation des déchets électroniques de 10, 3 et 12,3 millions de tonnes par an entre 2005 et 2020.

Un projet européen éco TV, dirigé par le conseil de la province de Valence et l'association environnementale Emisszio (Hongrie), a mis au point une technique innovante permettant de recycler les composants très polluants que l'on trouve dans les écrans de télévision et les ordinateurs.

Cette technique permet notamment la transformation du carrelage en céramique.





7è vous la parole

Projet voies sur berges: Parisiens, mobilisez-vous en votant jusqu'au 3 novembre!

Au mois d'avril dernier, Bertrand Delanoë annonçait la fermeture des voies sur berges de la Seine à la circulation automobile, sans aucune concertation ni consultation préalables des Parisiens ou des élus concernés.

Le Préfet de police de Paris et le ministre de l'écologie et des transports ont exprimé leur opposition à ce projet qui coûtera 40 millions d'euros, auxquels il faudra ajouter 2 millions d'euros de fonctionnement annuel.

Il est temps de se mobiliser contre ce projet!

Grande consultation citoyenne

Rachida Dati, maire du 7° arrondissement, a décidé d'organiser une grande consultation citoyenne jusqu'au 3 novembre à la mairie du 7°. Des urnes seront à votre disposition pour déposer votre bulletin et répondre à la question : « Approuvez-vous le projet du maire de Paris de fermer les voies sur berges à la circulation automobile ?»

Cette consultation se déroulera simultanément en mairie, mais aussi sur le site Internet www.mairie7.paris.fr.

Vous pouvez également découper le bulletin joint et le renvoyer complété à la mairie du 7° arrondissement, 116 rue de Grenelle.

Une fois encore, c'est votre mobilisation qui pourra faire infléchir la volonté du maire de Paris! C'est votre mobilisation qui pourra l'empêcher d'imposer son projet aux Parisiens mais également aux Franciliens qui chaque jour utilisent par millier cet axe stratégique de circulation dans la capitale!

	Prénom :	
Adresse:		
Approuvez-vous le projet du maire de Paris de fermer les voies sur berges de la Seine à la circulation automobile ?		
□ NON	□ OUI	
Les informations requaillies fant l'abiet d'un traitement informatique destiné à	informar los paragnas intéraccéas par los réunions et los trauguy organicés par	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à informer les personnes intéressées par les réunions et les travaux organisés par la mairie du 7^e, qui en est l'unique destinataire. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 1984, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à madame le maire du 7^e arrondissement.

arrivé Tout en images



Le 17 septembre, réunion/bilan des quatre conseils de quartier. 7

> Le 21 septembre, dîner de la rue Chomel. 7

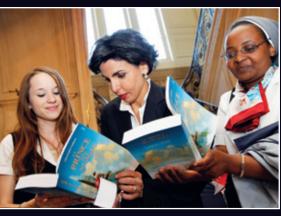


Le 28 septembre, messe de rentrée des responsables politiques à la basilique Sainte Clotilde. 7



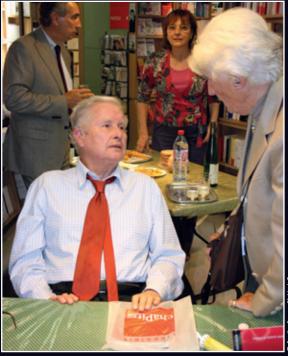


Le 26 septembre, déjeuner de rentrée de la paroisse Saint François-Xavier.



Le 1^{er} octobre, soirée de lancement du salon du livre.

> Le 2 octobre, François de Sainte-Marie dédicace son dernier ouvrage chez Julliard, à l'occasion du Parcours du livre.





Le 4 octobre, soirée de lancement du 7e en fête. 7

> Le 6 octobre, soirée de remerciement des associations ayant participé à l'Eté solidaire et au forum des associations au Théâtre Adyar. 7





Le 6 octobre, tirage au sort des nouveaux conseillers de quartier à l'occasion du conseil d'arrondissement.

> Le 7 octobre, René Guitton donne une conférence à la Mairie du 7° en présence de plus de 150 personnes.





Le 7 octobre, remise de médaille à Denise et Jean-Pierre Maille pour leurs 60 ans de mariage. 7

> Le 8 octobre, inauguration de l'internat d'excellence Sainte Jeanne Elisabeth en présence de Bernadette Chirac.



7 un lieu culturel

Concerts au théâtre Advar Musique de qualité dans le 7°

LIEU IDEAL POUR LA MUSIQUE CLASSIQUE ET LES ENREGISTREMENTS GRACE A SON EXCEPTIONNELLE ACOUSTIQUE, LE THEATRE ADYAR ACCUEILLE DE NOMBREUX CONCERTS ET SPECTACLES DE QUALITE DONT CEUX DE RIVE GAUCHE MUSIQUE.



Le théâtre Adyar, un instrument à part entière

Edifié en 1914, ce bijou d'inspiration « Art nouveau » accueille depuis plus de 40 ans des manifestations musicales, théâtrales et cinématographiques. Cet espace convivial est largement ouvert aux pratiques amateurs, qui peinent à trouver des espaces disponibles à Paris. Des associations ou écoles du 7° arrondissement s'y produisent régulièrement. Son objectif est tout d'abord de persévérer dans sa mission de

théâtre de quartier en s'imposant comme un lieu culturel d'échange et propose aux habitants du 7°.

Rive Gauche Musique, l'association

Nicolas Petrovitch Njegosh, président de l'association Rive Gauche Musique, architecte, musicien amateur et héritier du trône Monténégrin.

Rive Gauche Musique est né autour de quelques amis musiciens et mélomanes qui ont imaginé un projet musical partant du constat suivant : la grande majorité des événements musicaux parisiens de haut niveau se passent sur la rive droite et le plus souvent dans de grandes salles.

Rive Gauche Musique n'a pas la prétention de vouloir se mesurer à des siècles de tradition musicale, mais seulement l'ambition d'offrir sur la rive gauche, de la belle musique jouée par d'excellents musiciens, dans un espace/temps qui manquait entre les grands concerts de prestige et ceux plus intimes ou occasionnels.

Pour l'espace, le projet a trouvé le Théâtre Adyar, qui correspond parfaitement à l'échelle de proximité recherchée. La saison de novembre à juin permet de construire un programme musical et de fidéliser le public. C'est également le temps de la convivialité après chaque concert, qui permet aux musiciens et au public de se retrouver.

Car, la grande musique, c'est non seulement de belles œuvres et d'excellents musiciens, mais également un public mélomane et averti. C'est cette harmonie que nous cherchons à développer au rythme des saisons de Rive Gauche Musique.

La saison rive gauche musique au théâtre Adyar

Forte de son succès lors de sa première saison de musique de chambre, l'Association Rive Gauche Musique lance une nouvelle série de concerts:

Mardi 9 novembre à 20h SCHUMANN

Claire Désert au piano, Philippe Graffin au violon et Gary Hoffman au violoncelle.

Mardi 14 décembre à 20h FRANCK / LEKEU

Michaël Guttman et Anton Martynov au violon, Daniel Vagner à l'alto, Diana Ligeti au violoncelle et Denis Pascal au piano.

Retrouvez la suite de la saison sur www.rivegauchemusique.fr avec Elena Rozanova, Svetlin Roussev, François Salque, Oleg Marshev, Boris Andrianov et bien d'autres encore.

Théâtre Adyar

4, square Rapp, Paris 7° Tel. 01 45 55 67 63 contact@theatre-adyar.fr

Réservations: 01 45 49 46 42 info@rivegauchemusique.fr www.rivegauchemusique.fr Tarif: 30 € - Tarif réduit: 20 €

7å venir

ACTUALITÉS

EN ATTENDANT BB 22 octobre 2010 à 16h

Les bienfaits de l'ostéopathie Pour les femmes enceintes, les nouveaux nés et les enfants, par Catherine Rybus, ostéopathe-médecin. Inscription: 06 84 13 57 09

CONSERVATOIRE ERIK SATIE Mardi 19 Octobre 2010 à 20h15

Quotuor De Harpes de Paris Bartok, Debussy, Milhaud, Ravel, Vivaldi par Sabine Chefson, Agnès Kammerer, Caroline Rempp, Marie Saint-Bonnet.

Chapelle Jésus Enfant, 29, rue Las Cases, 7°. Entrée libre sur réservation au 01 47 05 33 01 ou dac.cma7@paris.fr.

THEATRE ADYAR

7 novembre 2010 à 14h15 et 17h15 Festival international

« Jeunesse de la planète »
Dans le cadre de l'Année FranceRussie 2010, danses et chants par des
collectifs d'enfants et d'adolescents de
toutes les régions de Russie et d'autres
pays russophones! Buffet russe.
Exposition de photos. Plus d'infos sur
www.infos-russes.com.

Théâtre Adyar - 4, square Rapp, 7°. Réservation : macha@maxime-and-co.com ou 06.35.11.71.74



Mardi 9 novembre à 20h

Concert Rive Gauche Musique

Schumonn Claire Désert au piano, Philippe Graffin au violon et Gary Hoffman au violoncelle.

2010 2011

ECOLE MILITAIRE

Mardi 19 octobre à 21h00

Concert La Virtuosité dans la musique baroque L'ensemble Le Palais royal, sous la direction de Jean-Philippe Sarcos propose un programme rassemblant des œuvres parmi les plus étourdissantes des XVIIe et XVIIIe siècles dont le Stabat Mater à 10 voix de Scarlatti.

Chapelle de l'école de militaire, Paris 7°. De 10 € à 41 € - gratuit pour les moins de 12 ans.

à l'agenda culturel

Du 14 au 20 octobre Exposition

Les recettes d'une bonne sonté Salle B. Hodent de Broutelles





L'association Les Citoyens de la Santé propose des informations pour une bonne alimentation et de rencontrer l'association France Alzheimer afin de mieux comprendre la maladie.

Jeudi 21 octobre à 18h Conférence-débat

Conference-depat
Lo Sonté des seniors
Salle des mariages
Animée par Dr Gabriel Abitbol
(gériatre), Chantal Brinster
(Présidente de France
Alzheimer Paris Ouest) et
Dr Isabelle Bikart (Présidente
de l'association Les Citoyens
de la Santé).

Du 21 au 27 octobre Peintures

« Scène Urbaine » Salle B. Hodent de Broutelles Vernissage le 21 octobre à 18h

Mela van MUYDEN nous invite à la rêverie et l'imaginaire prend alors le pas sur la réalité. La diversité des angles de vues, les toits et les rues côtoient les intérieurs de bistrots, offrant une œuvre colorée et radieuse. Les personnages et les lieux se fondent dans un monde fantasmagorique éveillant l'émotion par les contrastes et les couleurs chaudes.



Du 28 octobre au 9 novembre Photographies

«Les mignonnettes de filles»

Salle B. Hodent de Broutelles Vernissage le 29 octobre à 18h

Dans le cadre du Festival International de la Photographie Culinaire, Laurène TOURNIER, photographe et Marie PERRON, styliste culinaire, partagent leur propre univers, rempli d'humour, de fraîcheur et de couleurs. Le binôme, très spontané, l'une faisant le marché, l'autre se laissant inspirer par les odeurs et les saveurs, réalisent ensemble des images en studio, mixant lumière du jour et lumière artificielle.



Jeudi 28 octobre à 18h Conférence

Démocratie et religion Salle des mariages

Qu'en est il réellement du retour du religieux si médiatisé? Alors que la laïcité française structure aujourd'hui notre compréhension du religieux, Corinne VALAZIC, Sociologue, enseignante à l'ICP, chercheur associé à l'EHESS, interviendra sur la situation aux Etats-Unis. en Russie et en Iran.

Jeudi 4 novembre à 18h Conférence

Un millénaire de relations franco-russes Salle des mariages

Par Katarina de VAUCORBEIL, conférencière, spécialiste du monde russe. A l'initiative de la Société d'Histoire et d'Archéologie.

gir pour l'avenir dans le 7°

Rachida Dati et les élus du 7° vous convient à la lère édition de la semaine du développement durable du 15 au 20 novembre



Lundi 15 novembre à 18h:

Inauguration de l'exposition et de la semaine du développement durable.



Planches de la Maison DEYROLLE

La Maison Deyrolle, créée en 1831, propose une exposition de 20 planches expliquant les enjeux environnementaux et sociétaux par une pédagogie simple, rigoureuse et accessible aux plus petits comme aux grands. Elles illustrent des sujets essentiels tels que la biodiversité, la compréhension des ressources naturelles et des énergies renouvelables, la lutte contre la pollution, les comportements responsables, l'alimentation et la santé, les villes durables.

« Un beau tableau vaut mieux qu'un long discours, dès lors que l'information est

d'une rigoureuse exactitude. » Emile Deyrolle

Travaux des écoles

Les actions des enseignants et des élèves du 7° seront mises à l'honneur par une exposition de panneaux à la mairie du 7°.

Halls de la mairie du 7°

Ouverture : de 8h30 à 17h Nocturne le jeudi jusqu'à 19h30

Actions à la mairie du 7°

Chaque jour, sur une thématique différente, rencontres avec des personnalités agissant en faveur du développement durable, ateliers (entrée libre) et tables rondes à 18h30 (inscription au 01.53.58.75.61.)

15 nov. : « L'Eau et les énergies ». Outre la table ronde du soir, des stands d'informations se tiendront en mairie, notamment à destination des acteurs économiques du 7°, animés par ErDF, Recylum, l'Espace Info Energies, l'Eau de Paris et Service de l'eau.

16 nov. : « L'Urbanisme et le développement durable». Stand d'information tenu par l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement). Table ronde animée par un notaire et la COGEDIM.

17 nov. : « La Biodiversité et l'arbre dans la Ville ». Des ateliers pour enfants seront animés par ErDF et les Ateliers Bic à l'intérieur tandis que l'association CPN Val de Seine et la Direction des Espaces Verts proposeront des ateliers « rempotage » dans le jardin de la mairie. La table ronde du soir sera animée par les services de la ville.

18 nov. : « L'alimentation et la santé ». Le stand « La Cuisine » animé par le service de la Propreté et de l'Eau proposera des équipements en phase avec le développement durable. La table ronde sera animée par

Louis Albert de Broglie, directeur de la Maison Deyrolle, le Docteur Ségovia, directrice de la santé publique et environnementale de l'Agence Régionale de la Santé Centre et la nutritionniste de la Caisse des Ecoles. 19 nov. : « Les éco-gestes et bonnes pratiques ». Démonstration de compostage de déchets ménagers, stands informant sur les comportements à bannir. La table ronde sera animée par les services de la Propreté de Paris et WWF.

20 nov. : Clôture de « 7 agir pour l'avenir dans le 7° » en présence de personnalités agissant en faveur du développement durable.

Animations dans l'arrondissement

Des animations auront également lieux dans les crèches, bibliothèques, résidences de personnes âgées, parcs et jardins et à la Maison des associations en fonction des thèmes journaliers établis. A noter:

Résidence Malar: exposition et conférence mercredi 17 novembre à 14h30 sur « La nature et nous dans le développement Durable ». (Inscription obligatoire)

Maison des associations : exposition à 16h et conférence à 14h le vendredi 19 novembre.

Espaces Verts: Exposition d'un projet de parcours santé sur le Champ de Mars (lundi 15 novembre de 14h à 16h), ateliers pour enfants dans le jardin Catherine Labouré le mercredi 17 novembre de 14h à 16h, « point info bûcherons » le mercredi 17 novembre, sur le Champ de Mars.

Retrouver le détail de la programmation des animations en mairie et dans tout l'arrondissement sur le site Internet de la mairie du 7° www.mairie7.fr et dans le prochain 7 à vous.

7associatif

Les auxiliaires des aveugles



L'association "les Auxiliaires des Aveugles", créée en 1963 et reconnue d'utilité publique, a pour objet de mettre en relation des bénévoles avec des aveugles ou des malvoyants, pour les accompagner dans

des tâches qu'ils ne peuvent exercer seuls : guidages en extérieur, visites à domicile pour faire de la lecture ou rédiger du courrier. En 2010, les 1030 bénévoles de l'association auront assuré près de 20 000 missions pour 1173 déficients visuels en France, soit en moyenne plus de 50 missions par jour.

L'association propose aussi à ses adhérents des activités de groupe, culturelles : théâtre, opéra, visites de musées... ou sportives : cyclisme en tandem ou randonnées. Ces randonnées ont connu un record de popularité en 2010. Trois ont lieu chaque mois et beaucoup affichent complet (30 participants par randonnée, soit 15 déficients visuels avec leur

accompagnateur). Toutes les informations sur l'association et ses programmes d'activité peuvent être consultés sur le Site Internet.

Par ailleurs, l'association continue à rechercher des bénévoles à Paris et particulièrement dans le 7° arrondissement. Ce bénévolat est très souple, chacun choisissant la nature et la fréquence des accompagnements qu'il souhaite effectuer. Il est en outre très souvent source d'estime réciproque. 7



Les auxiliaires des aveugles
71, avenue de Breteuil - Tél. 01 43 06 94 30
Email : lesauxiliaires@wanadoo.fr
Site : www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

Les Lutins, l'autre école du quartier



Niché à l'angle des rues Saint-Simon et Paul-Louis Courier, ce charmant jardin d'enfants accueille depuis 1951 des enfants de petite, moyenne et grande section de maternelle. Petit par ses effectifs, et grand par la qualité de son encadrement, cela en fait un acteur incontournable du 7°.

Respect de chacun, entraide, écoute bienveillante et ouverture d'esprit sont des priorités aux Lutins. En témoigne l'accueil chaleureux réservé chaque année à un enfant « différent ». Ici, tout semble prévu pour entrer en douceur dans la vie scolaire, en continuité avec le cadre familial : pas plus de dix à douze enfants par niveau, un enseignement de qualité dispensé par une équipe expérimentée et attentive, un lien permanent avec les parents. La directrice, Laurence Gaeremynck, souhaite transmettre aux enfants le plaisir d'apprendre et leur inculquer des bases solides, dans une atmosphère joyeuse et positive.

Passionnée par son métier et dotée d'une sérieuse expérience de la petite enfance, elle résume ainsi son projet : « notre pédagogie est basée sur le concret, le bon sens. Par-dessus tout, nous cherchons à développer la confiance en eux des enfants, tout en respectant leur personnalité, afin de leur permettre d'aborder solidement préparés et sereins, l'école primaire ».

Ne manquez pas la journée « portes ouvertes » le 10 novembre de 9h30 à 11h30. 7



Jardin d'enfants Les Lutins 8, rue Saint-Simon, Paris 7° Tel. 01.45.48.29.69 Site: http://www.leslutins.org



Le mot du député

Le mot du sénateur



Depuis cet été s'est développée, entre Bruxelles et Paris, au sujet des Roms en campement illicite, une polémique d'autant plus surprenante que leur situation est largement tributaire des carences européennes et des atermoiements de la Roumanie, alors que notre gouvernement s'emploie depuis plusieurs semaines à renouer au mieux les fils de cette question très complexe.

L'élargissement de l'Europe a fait apparaître en effet plus de 10 millions de personnes, essentiellement en Roumanie et en Bulgarie, qui font l'objet dans

leur pays d'une discrimination scandaleuse, sans écoles, sans logements, sans hôpitaux. Le Traité de Lisbonne, dans ses articles 2 et 3, affirme la libre circulation, et la garantie du même traitement à tous. L'Europe a donc une obligation et des devoirs vis à vis d'eux.

Depuis des mois, notre gouvernement négocie avec la Roumanie pour parvenir à un règlement digne de la situation de cette minorité, mal traitée dans son pays et parfois injustement stigmatisée dans d'autres. La commission vient d'ailleurs de reconnaître qu'il n'y a pas eu de discrimination de la part de la France, et a demandé quelques apaisements qui sont en train d'être donnés.

La Roumanie prépare maintenant un plan d'insertion. Elle dispose à cet effet d'une réelle manne financière attribuée par l'Europe. Le droit doit s'appliquer, mais la rigueur n'est pas incompatible avec l'humanité. Les anathèmes, les polémiques sur telles ou telles circulaires et la recherche de boucs émissaires ne sauraient contribuer à une solution.

Chacun doit prendre ses responsabilités, car l'argent existe. Il faut maintenant passer aux actes.



N'OUBLIONS PAS LA DÉFENSE EUROPÉENNE!

Les questions économiques et sociales préoccupent légitimement les Français. Le débat sur les retraites l'a encore prouvé ces dernières semaines. Mais on aurait tort de réduire la politique à une simple régulation des flux financiers et des modes de vie de nos sociétés occidentales. Le 24 septembre dernier à Bruxelles, notre ministre de la Défense, Hervé Morin, a eu raison de tirer la sonnette d'alarme auprès de nos partenaires européens devant la stagnation, voire la baisse, des

budgets militaires des Etats de l'Union européenne. En 2011, le budget français de la Défense sera équivalent en valeur à celui de 2010, qui était de 39.18 milliards d'euros, c'est-à-dire qu'il ne tiendra pas compte de l'inflation. A ce rythme là, d'ici quelques années, « l'Europe, ne sera plus qu'un pion dans le jeu entre les Etats-Unis et la Chine », a-t-il dit en substance. En effet, les budgets militaires américains et chinois sont en constante augmentation depuis des années. Entre 1999 et 2008, le budget chinois de la Défense a augmenté de 194 % et celui des Etats-Unis de 66 %. En France, il n'a augmenté que de 3 %, tandis qu'en Allemagne, il baissait de 11 %. Dans le cadre de son plan d'austérité, le gouvernement britannique devrait annoncer une baisse de 20 % de son budget militaire, qui est le plus important de l'UE avec celui de la France. En Europe, les budgets militaires ont trop souvent tendance à servir de variable d'ajustement dans une perspective de résorption des déficits publics. Outre ces questions budgétaires, il faut renforcer la coopération militaire entre les pays de l'Union européenne. On ne peut se satisfaire de la seule Alliance atlantique et de notre réintégration pleine et entière dans l'OTAN. Il faut inverser cette tendance, sous peine de voir notre continent réduit à jouer les supplétifs de telle ou telle grande puissance. L'avenir de la liberté et de la prospérité européennes est conditionné, comme celui de n'importe quelle entité politique, par son indépendance stratégique. La défense des acquis sociaux passe aussi par des investissements militaires. 7



Rachida Dati, maire du 7°, vous invite



Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement sur le thème de la délimitation des terrasses de cafés et restaurants Jeudi 21 octobre à 19h, à la mairie du 7e.

Conseil d'arrondissement

Jeudi 4 novembre à 18h30, à la mairie du 7°.

Conseil de quartier Saint Thomas d'Aquin Lundi 8 novembre à 18h30, à la mairie du 7°.

Réunion exceptionnelle des conseils de quartier sur le projet d'aménagement de l'ancien couvent des Clarisses

Mardi 9 novembre à 19h, à la mairie du 7e.

Conseil de quartier Ecole Militaire Lundi 22 novembre à 18h30, à la mairie du 7e.

Conseil de quartier Invalides

Mercredi 24 novembre à 18h30, à la mairie

Conseil de quartier Gros Caillou

Mercredi 30 novembre à 18h30. à la maison des associations du 7e, 4 rue Amélie.

Merci de vérifier sur le www.mairie7.paris.fr que les dates ci-dessus n'ont pas été modifiées.

Recensement rénové de la population : Opération 2011

La collecte des informations relatives au recensement de la population va recommencer.

Si votre adresse appartient à l'échantillon recensé en 2011, vous serez peut-être appelé à rencontrer l'agent qui sera chargé du pré-repérage à compter de mi-octobre 2010.

Il sera identifiable grâce à son badge nominatif et accrédité par les services de l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

Pour savoir si vous serez concerné ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez Martine BOLLE, Directrice générale adjointe, coordonnatrice communale sur le 7e au : 01.53.58.75.14 / 75.90 ou 75.88. 7

Permanence des élus du 7°

Martine Namy-Caulier Conseiller de Paris – premier adjoint chargé de l'administration générale, du commerce et de l'artisanat

Jeudi sur rendez-vous Tél.: 01 53 58 75 32

Michel Dumont Conseiller de Paris chargé des grands

projets et de l'urbanisme Mercredi de 18h à 19h Tél.: 01 53 58 75 17

Emmanuelle Dauvergne Conseiller de Paris chargé de l'accueil, l'information du public et des projets numériques

Uniquement sur rendez-vous Tél.: 01 53 58 75 06

Martine Aurillac

Député de Paris, vice-présidente de la commission des Affaires étrangères 1er et 3e lundi de chaque mois de 15h à 16h et sur rendez-vous à l'Assemblée nationale. Tél.: 01 43 63 67 91

Yves Pozzo di Borgo Sénateur de Paris, conseiller de Paris Uniquement sur rendez-vous Tél.: 01 53 58 75 62

Thierry Hodent Adjoint au maire chargé des affaires scolaires, des conseils de quartier et de la culture

Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous

Tél.: 01 53 58 75 30

Annick Lerov

Adjoint au maire chargé des affaires sociales et des anciens combattants

Mercredi de 11 h à 12 h sur rendez-vous

Tél.: 01 53 58 75 30

René-François Bernard Adjoint au maire chargé de l'environnement, des espaces verts et de la propreté Mardi de 17 h à 18 h sur rendez-vous Tél. : 01 53 58 75 29

Florence Gerbal-Mieze Adjoint au maire chargé de la petite enfance

et des associations Vendredi de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous

Tél.: 01 53 58 75 29

Jean-Philippe Hubin Conseiller d'arrondissement chargé du patrimoine et de la sécurité Mardi de 18h à 19h sur rendez-vous

Tél.: 01 53 58 75 62

Philippe Michel Conseiller d'arrondissement chargé du sport Jeudi de 18h à 19h sur rendez-vous

Tél.: 01 53 58 75 32 Sylvie de Léotoing

Conseiller d'arrondissement en charge de la jeunesse

Mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous Tél.: 01 53 58 75 32

Sonia Ledoux

Conseiller d'arrondissement Uniquement sur rendez-vous Tél.: 01 53 58 75 62

Laurence Girard

Conseiller d'arrondissement Mercredi de 18h à 19h et le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous Tél. : 01 53 58 75 62

Véronique Delvolvé-Rosset

Conseiller d'arrondissement Vendredi de 15h à 16h sur rendez-vous Tél.: 01 53 58 75 62



u<mark>n point de vue</mark>

Parti socialiste

AMÉNAGEMENT DES BERGES : RÉTABLISSONS LES FAITS !

Chers habitants du 7°, Je vous dois de répondre aux critiques et contre-vérités de Mme Dati concernant le projet d'aménagement des berges de la Seine.

La concertation

Le Conseil de Paris a adopté avant l'été les modalités de la concertation, avec notamment l'organisation de réunions publiques dans les 20 arrondissements de Paris. Les élus UMP ont voté contre cette délibération. Dans le 7e, la Mairie de Paris organise cette réunion le 3 novembre à 19h, au gymnase des Invalides, avec Anne Hidalgo, 1ère adjointe au Maire.

La Maire du 7° a finalement accepté d'y participer. Cette concertation qui durera jusqu'à fin 2010 est la première étape de ce projet ambitieux qui concerne tous les Parisiens et plus particulièrement les habitants du 7°, invités à contribuer à son élaboration.

Les partenaires du projet

Comme cela a toujours été précisé par B.Delanoë, ce projet doit se faire avec l'accord du Préfet de police. Contrairement à ce qu'affirme Mme Dati, aucun avis n'a encore été rendu par l'Etat, que ce soit par le préfet ou par le Ministère de l'Ecologie. La votation citovenne

Mme Dati propose cette votation (tout en ayant voté au Conseil de Paris contre le voeu du Nouveau Centre la proposant), en la comparant à celle organisée sur le droit de vote des étrangers. Cette comparaison est erronée : les aménagements des berges de Seine font partie du projet proposé par B.Delanoë aux Parisiens. Elu avec une majorité conséquente, il applique son programme. Le projet

Les aménagements proposés doivent avoir des impacts conséquents en termes d'équipements sportifs et culturels, mais aussi en termes environnementaux et économiques. Il est donc particulièrement important pour chacun d'entre vous de participer à la concertation prévue. Venez également parler de ce projet et de tous les autres sujets concernant notre arrondissement, le Champ de Mars, les logements sociaux, les crèches, les parkings etc... avec le Maire de Paris lors de son compte-rendu de mandat annuel jeudi 14 octobre à 18h30 au gymnase des Invalides.

Laurence Girard

Laurence Girard,

Conseillère d'arrondissement socialiste - Permanence tous les mercredis entre 18h et 19h et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.



Modem

Le Haut Conseil de l'Education (HCE) vient de rendre au Président de la République un rapport alarmant : "Un élève sur cinq (soit

chaque année environ 150 000 élèves) en sort en ayant de graves lacunes en français et en mathématiques".

Cette instance consultative estime que "malgré les efforts et la bonne volonté du corps enseignant, le collège se révèle incapable de réduire la grande difficulté scolaire, de mettre en place un soutien et un rattrapage efficaces, de prendre en compte les différences de rythmes d'apprentissage des élèves, de compenser les disparités sociales".

De l'actuel "collège unique", le HCE propose de passer à "l'école du socle commun", qui garantirait à chacun la maîtrise des compétences de base indispensables. Il plaide là pour la fin d'un collège copié sur le lycée, et pour la construction d'une école obligatoire de la maternelle à 16 ans. "Il est temps, affirme le HCE, que notre pays prenne conscience qu'il a besoin d'élever significativement le niveau moyen des performances de ses élèves s'il veut élargir la base de la sélection de son élite et répondre aux défis mondiaux." Ce but constitue aujourd'hui "une ambition équivalente à celle que Jules Ferry nourrissait pour l'école primaire du 19° siècle lorsqu'il rendit l'instruction gratuite et obligatoire".

Il est urgent que l'Education nationale devienne la grande ambition nationale des prochaines années. Il est toujours possible d'inverser la tendance. Sur ce sujet, il n'y a plus ni droite, ni gauche, mais une divergence entre ceux qui osent aborder les vrais problèmes et les traiter et ceux qui préfèrent faire l'autruche. L'Education sera le grand sujet des prochaines années.

U. Jelvolve-Renet

Véronique Delvolvé-Rosset,

conseiller d'arrondissement

Permanence le vendredi de 15h à 16h sur rendez-vous.